



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 20 mai 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participants au vote : 66

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 13

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT
M. Pierre PRIBETICH	M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA
M. Jean ESMONIN	M. Christophe BERTHIER	M. Michel ROTGER
Mme Colette POPARD	M. Philippe DELVALEE	M. François NOWOTNY
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	Mme Christine MASSU
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Anne DILLENSEGER	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. François DESEILLE	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. Patrick CHAUPUIS	Mme Nelly METGE	M. Gaston FOUCHERES
M. Michel JULIEN	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	Mme Claude DARCIAUX
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Christine MARTIN	M. Nicolas BOURNY
M. Gérard DUPIRE	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Philippe GUYARD
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Mohammed IZIMER	M. Gilles MATHEY
M. Jean-Paul HESSE	Mme Hélène ROY	Mme Françoise EHRE
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Murat BAYAM
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	M. Michel BACHELARD
M. Dominique GRIMPRET	Mlle Stéphanie MODDE	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Philippe CARBONNEL	M. Norbert CHEVIGNY
M. André GERVAIS	M. Alain LINGER	M. Gilles TRAHARD.
M. Alain MILLOT	M. Franck MELOTTE	

Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Gilbert MENUET pouvoir à M. Patrick CHAUPUIS
Mme Françoise TENENBAUM	M. José ALMEIDA pouvoir à Mme Claude DARCIAUX
M. Rémi DELATTE	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mlle Christine MARTIN
	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Alain MILLOT
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohamed BEKHTAOUI
	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD pouvoir à M. Didier MARTIN
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
	M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	Mme Geneviève BILLAUT pouvoir à M. Patrick BAUDEMMENT
	Mme Noëlle CABBILLARD pouvoir à M. Gilles TRAHARD.

OBJET : DEPLACEMENTS

Tramway - Dijon - 14 avenue Jean Jaurès - Acquisition d'une parcelle de terrain et d'une dépendance bâtie

Le syndicat des copropriétaires de l'immeuble situé 14 avenue Jean Jaurès à Dijon, représenté par le Cabinet Lamy, syndic, est propriétaire de parties communes de cette copropriété, cadastrée section DL n°44.

Cet immeuble est partiellement grevé de la servitude d'emplacement réservé n°170 du Plan Local d'Urbanisme destinée à la réalisation de la future ligne de tramway.

Il est ainsi proposé d'acquérir l'emprise correspondante, d'une contenance de 46 m², en nature de sol et d'une dépendance bâtie, moyennant le prix de vingt mille sept cent dix sept euros (20 717 €) indemnité de remploi comprise, lequel prix est conforme à l'évaluation France Domaine.

L'acquisition est assortie de la condition particulière suivante :

Le Grand Dijon prendra en charge les frais de déplacement de la clôture, du portail et des réseaux situés sur l'emprise et procédera à la réalisation de l'ensemble des travaux correspondants. Une clôture provisoire pourra également être implantée pendant la durée des travaux. Il prendra aussi en charge les frais liés à la reconstitution des plantations qui seraient endommagées en raison des travaux d'aménagement.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'acquérir** du syndicat des copropriétaires de l'immeuble sis 14 avenue Jean Jaurès – 21000 Dijon, représenté par le Cabinet LAMY, syndic – 13 rue du Château – BP 35374 – 21053 Dijon cedex, une parcelle de terrain, en nature de sol, d'une superficie totale de 46 m² et d'une dépendance, cadastrées section DL n°44 p ;
- **de dire** que le Grand Dijon prendra en charge les frais de déplacement de la clôture, du portail et des réseaux situés sur l'emprise et procédera à la réalisation de l'ensemble des travaux correspondants, étant précisé qu'une clôture provisoire pourra également être implantée pendant la durée des travaux. Il prendra aussi en charge les frais liés à la reconstitution des plantations qui seraient endommagées en raison des travaux d'aménagement ;
- **de dire** que cette acquisition interviendra moyennant un montant total de 20 717 € ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté de l'agglomération dijonnaise, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier.

Convocation envoyée le 12 mai 2010
Publié le 21 mai 2010
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :
21 MAI 2010



Pour extrait conforme

Le Président

Pour le Président


Pierre PRIBETICH
* B.P. 1130 *



Vu pour être annexé à la délibération n° 30
du Conseil de Communauté du 20 mai 2010
Dijon, le 21/05/2010

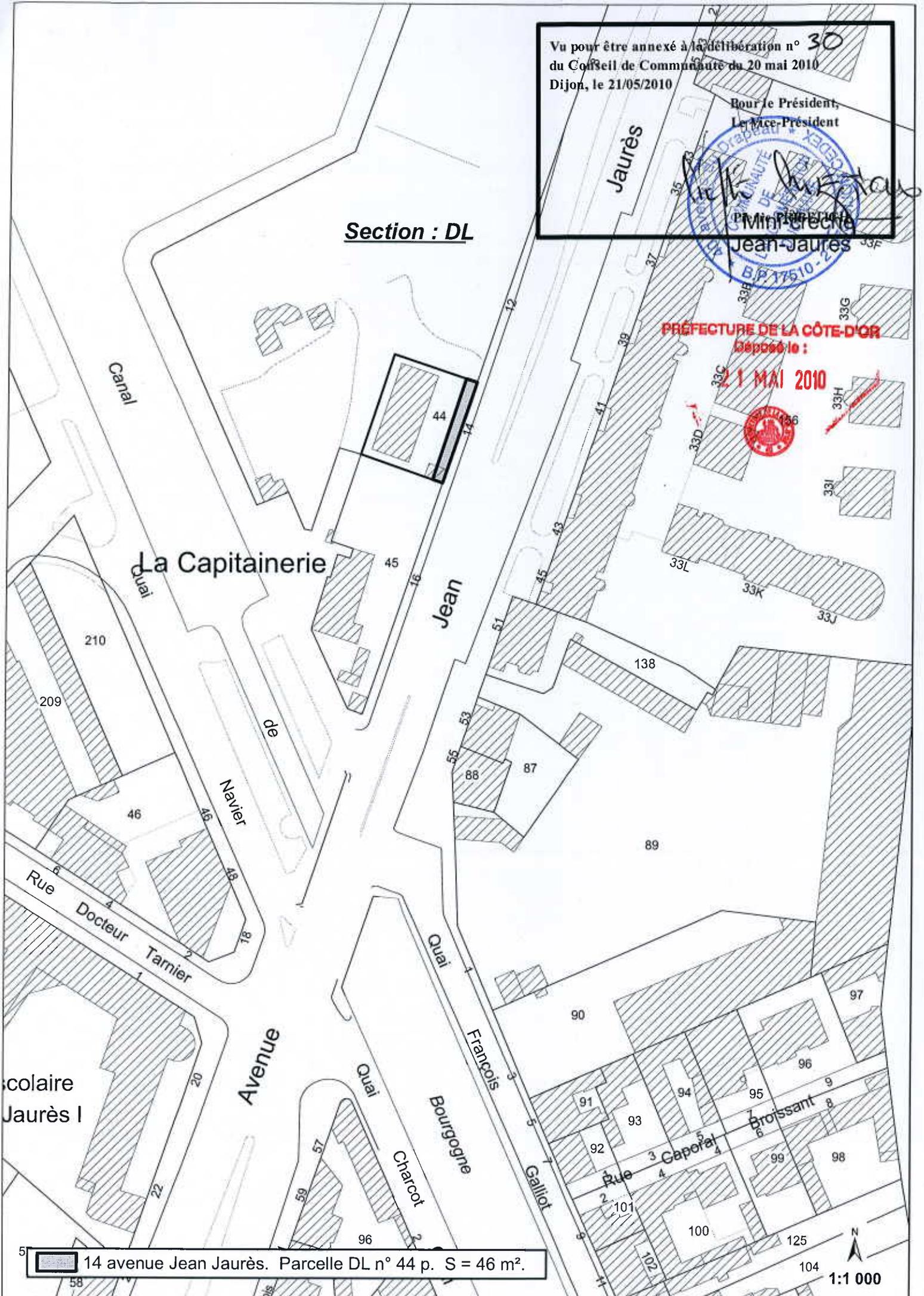
Pour le Président,
Le Vice-Président



Section : DL

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

21 MAI 2010



14 avenue Jean Jaurès. Parcelle DL n° 44 p. S = 46 m².

1:1 000